

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 48/2025

28 NOVEMBRE 2025

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00

Tél : 02.98.92.50.23 plonevez-porzay.bzh ou mairie@plonevez-porzay.bzh

Communauté de communes Pleyben-	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume	02.98.16.14.00
Châteaulin-Porzay	Châteaulin	
Office du Tourisme		02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale	Mercredi et samedi de 10h à 12h / Vendredi de 16h30 à 18h30 / Dimanche de 10h30 à 12h	02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h-12h et 14h-15h30 Fermé le jeudi	02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
Pharmacie du Porzay	1, allée du stade	02.98.92.50.34
Transport de malades assis 7 j/ 7	Mickael Péron	02.98.81.54.08
Ambulances - Services funéraires	Alain Jolec	02.98.81.27.28
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h Fermé le mardi	02.98.92.57.58

Déchets de jardin		Résidence Kreisker
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE https://sisaduporzay.site-sante.fr/		
Médecins généralistes	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	02.29.20.21.00
Chirurgien urologue	Mardi matin	Olivier Develay
Infirmières	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau Dominique Robyn Laurence Duchillier Sébastien Kerhascoët
Masseurs kinésithérapeutes		Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim
Sage-femme	Vendredi matin	Gaëlle Rouxel
Pédicure / Podologue		David Cavarec
Diététicienne - Nutritionniste		Séverine Doué
Ostéopathe		Florian Fauchart
Psychologue clinicienne		Pauline Udo
Psychologue		Diane Petit
Psychomotricienne	24, rue de la Presqu'île	Grâce Antinao

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie le lundi 24 novembre 2025 à 20h00.

1. Décision modificative au budget principal

Il est nécessaire de procéder à une décision modificative au niveau de la section de fonctionnement du budget principal et il est nécessaire de procéder à une modification suite à l'imputation erronée d'une subvention sur l'exercice 2024.

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 011 compte 61521	+ 25 000€	Chapitre 74 compte 74718	+ 25 000€
TOTAL	25 000€	TOTAL	25 000€

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 041 compte 1311	+ 9 809,94€	Chapitre 041 compte 1321	+9 809,94€
Chapitre 041 compte 1313	+ 59 932€	Chapitre 041 compte 1323	+ 59 932€
TOTAL		TOTAL	

Accord à l'unanimité

2. Avenants aux marchés de rénovation énergétique de l'école communale

- Lot 1 gros œuvre LARVOR

Montant du marché initial : 48 800€HT

Avenant proposé : -1 162,50€HT

Nouveau montant du marché : 47 637,50€HT

Motif : suppression de la prestation hydrocurage des réseaux

- Lot 2b couverture JOEL HENRY

Montant du marché initial : 97 745,43 €

Avenant n°1 : 29 861,62 €

Avenant n°2 : 1 615,50€

Avenant n°3 proposé : 1 095,30€HT

Nouveau montant du marché : 130 317,85€HT

Motif : renforcement d'un appui de fenêtre à la demande du maître d'ouvrage

- Lot 3 menuiseries extérieures MIROITERIE DE CORNOUAILLE

Montant du marché initial : 210 000€HT

Avenant proposé : -2 740€HT

Nouveau montant du marché : 207 260€HT

Motif : suppression d'une prestation de pose de renforts et de peinture

Accord à l'unanimité

3. Subvention CCAS

Afin d'équilibrer le budget de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale, qui ne perçoit aucune recette, il est nécessaire d'attribuer une subvention. Le besoin est actuellement de 5 700€.

Accord à l'unanimité

4. Attribution des marchés de travaux pour l'extension et le réaménagement de la maison pluridisciplinaire de santé

La consultation pour les marchés de travaux pour l'extension et le réaménagement de la maison de santé s'est achevée le 15 septembre 2025. En conseil municipal du 6 octobre 2025 les lots 1 7 et 8 ont été déclarés infructueux. Une nouvelle consultation a été lancée. Elle s'est achevée le 10 novembre 2025.

A l'unanimité, le conseil décide d'attribuer les marchés de travaux pour l'extension et le réaménagement de la maison pluridisciplinaire de santé pour un montant total de 895 121, 27 €.

5. Opération d'aménagement du secteur de Saint-Michel

Par délibération du 27 mai 2024, la commune a missionné l'OPAC de Cornouaille pour porter l'aménagement foncier du secteur de Saint Michel.

Ce dernier a entamé il y a plusieurs mois des négociations avec le propriétaire des parcelles ZK 118 et ZK 119 situées au nord du secteur.

Pour permettre l'équilibre financier de cette opération, l'OPAC sollicite une participation financière de la commune pour les aménagements futurs d'un montant estimé à ce jour à 44 484 €.

Accord à l'unanimité.

6. Vœux pour le maintien de l'école navale à Lanveoc Poullmic

A travers plusieurs articles, la presse locale se fait l'écho d'un projet de déplacement de l'école navale de Lanveoc-Poullmic vers Brest.

- Considérant que l'Ecole navale de Lanvéoc Poullmic constitue un équipement structurant pour le territoire de la presqu'île de Crozon Aulne maritime et pour les territoires limitrophes comme le Porzay ;

- Considérant que cet établissement représente une source d'emplois significative et induit la présence de familles participant à la dynamique de nos commerces et services locaux ainsi qu'au maintien des écoles dans la presqu'île et au-delà ;

- Considérant que la population et les élus du territoire sont profondément attachés à la Marine et à l'Ecole navale qui participent à l'identité du territoire ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'exprimer son attachement à la présence de la Marine et de l'Ecole navale sur le territoire de la presqu'île de Crozon,
 - De réaffirmer l'importance de cet établissement pour le développement économique et social du territoire
 - D'alerter sur les répercussions majeures qu'aurait un déménagement à Brest de l'Ecole navale pour le territoire et pour les habitants travaillant au sein de l'établissement,
 - D'exprimer le souhait d'une concertation avec la Marine sur l'avenir de l'Ecole Navale
- Accord à l'unanimité.

Questions diverses

L'extinction de l'éclairage public en hiver est jugée trop tôt. De nouveaux horaires seront proposés lors du prochain conseil municipal.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz毒ique en France. Au cours de l'année 2023, 36 signalements d'intoxication accidentelle au monoxyde de carbone dans des logements ont été déclarés dans le département du Finistère concernant 151 personnes.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelque soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, au moins une fois par an, demeurent les principaux gages de sécurité.

Les coûts de l'énergie conduisent à une réduction de l'aération et de la ventilation des locaux, source d'un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone pour les occupants.

En cas de suspicion :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15).

MARCHÉ DE NOËL

Le comité des fêtes de Plonévez-Porzay organise un marché de Noël, le 7 décembre pour 2025, au complexe sportif. Le marché est ouvert au public de 9h30 à 17h30. Entrée gratuite.

Vous pourrez découvrir les créations artisanales, les produits du terroir, et divers articles proposés par une quarantaine d'exposants. Un stand de crêpes, du vin chaud, un bar vous permettront de passer un bon moment. Des bons d'achat de 30 € seront tirés au sort pendant la journée.

Une structure gonflable (accès gratuit) attend les enfants dans la salle polyvalente.

MOIS DU FILM-DOCUMENTAIRE

A l'initiative de la bibliothèque municipale, le dimanche 30 novembre à 15h, salle municipale,
Projection débat de Françoise Bouard et Régis Blanchard

" Dans la vie je me suis perdu"

" Kevin a 17 ans. Il a commis des délits qui, s'il avait été majeur, l'aurait conduit derrière les barreaux. La justice l'a placé dans un Centre Educatif Renforcé (CER) pour un séjour de rupture de 6 mois. Six mois pour prendre un nouveau départ et trouver un sens à sa vie, entouré d'éducateurs qui veulent y croire, et d'autres ados qui comme lui n'ont qu'une idée en tête : se faire la belle ..." Entrée gratuite

TELETHON 2025

✓ Les dons pour le Téléthon peuvent être remis en mairie où une urne est à votre disposition. Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de "L'AFM Téléthon" afin d'obtenir un reçu en vue d'une réduction d'impôt.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS propose aux personnes de plus de 70 ans de se retrouver autour d'un goûter le samedi 13 décembre à 15h00, à la salle municipale. Les personnes nouvellement installées sur la commune y sont, aussi, cordialement invitées. Inscription en mairie avant le samedi 6 décembre au 02.98.92.50.23 ou par mail mairie@plonevez-porzay.bzh.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

PERMANENCE ADMR

Vous souhaitez connaître les actions et propositions de l'ADMR (ménage, courses, accompagnement, téléassistance ...)

Une permanence aura lieu le 1^{er} mardi de chaque mois de 10h à 12h à Cast, salle à côté de la bibliothèque.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Réservez un accompagnement individuel d'une durée de 45 minutes sur votre commune !

Contact : France services Châteaulin : 02.98.16.14.20 ou Christophe Gaschet : 06.75.24.88.56

- Prendre en main un ordinateur, un téléphone, une tablette ; utiliser des applications sur smartphone ou tablette ; naviguer sur internet ; créer et gérer mes contenus multimédia/numériques ; effectuer des achats en ligne ; effectuer mes démarches en ligne ... A Plonévez-Porzay, de 9h à 12h le premier mercredi du mois.

ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE » - AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Dictée ou, plus précisément, chasse aux fautes d'orthographe le samedi 6 décembre à 10h30 à la bibliothèque.

Que vous soyez bon(ne)s ou mauvais(es) en orthographe, venez-vous amuser, vous cultiver, passer un bon moment... Vous pourrez prendre la plume ou seulement soutenir celles et ceux qui l'auront fait. Convivialité, bonne humeur - voire nostalgie pour les plus anciens - garanties. Les enfants sont les bienvenus.

Cette opération est organisée dans le cadre du Téléthon.

ATELIER BIEN ETRE

Lundi 1^{er} décembre : pétanque à 14h30 au boulodrome à Telgruc. Départ pour le covoitage à 14h, place de Cornouaille.

ÉLAN DU PORZAY - - AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Dimanche 30 novembre, l'élan du Porzay vous propose de participer au trail de 5 ou 10 km au profit du Téléthon. Départ à 10h du complexe sportif. Inscription sur place dès 9h ou sur « Klikego course sans classement ». Autorisation parentale pour les mineurs. Participation : 7€.

RANDONNEURS DU PORZAY

Mardi 2 décembre ⇒ marche découverte : Locronan ; marche douce : Plonévez-Porzay. Mercredi 3 décembre : Tal Ar Groas. Vendredi 5 décembre : Châteaulin. Contact : 06.47.98.83.53.

TRÉSORS DU PORZAY

L'association vient de lancer sa page facebook : Plonévez-Porzay : visages de nos ancêtres. N'hésitez pas à y apporter vos contributions.

TROTTE SENTIERS DE LA BAIE

Vendredi 5 décembre : randonnée à Plonévez-Porzay suivie du Goûter de Noël. Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.

INFORMATIONS COMMERCIALES

Le Lundi 22 décembre de 13h30 à 15h ou de 15h30 à 17h l'atelier floral de charlotte vous propose un cours d'art floral basé sur les « centres de table de Noël » au 1, rue de Cornouaille. Inscription obligatoire au 02.98.50.47.62, places limitées, tarif : 45€.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 29 novembre : messe à 18h00 à Plonévez-Porzay, chapelle Sainte Anne la Palud.

Imprimé par nos soins